



Dublett®

Mieux connaître ses conditions d'utilisation pour une meilleure sélectivité

■ Sélectivité

> La sélectivité du **picolinafen** est due à une différence dans l'absorption et le transport de la substance dans la plante : les plantes sensibles comme la pensée, les véroniques, le gaillet, l'absorbent fortement et le véhiculent, provoquant leur destruction. A l'inverse, les plantes non sensibles et en tout premier lieu les céréales à paille, absorbent très peu de picolinafen et ne le transportent pas.

> Pour le **dichlorprop-P**, la sélectivité est assurée par plusieurs phénomènes :

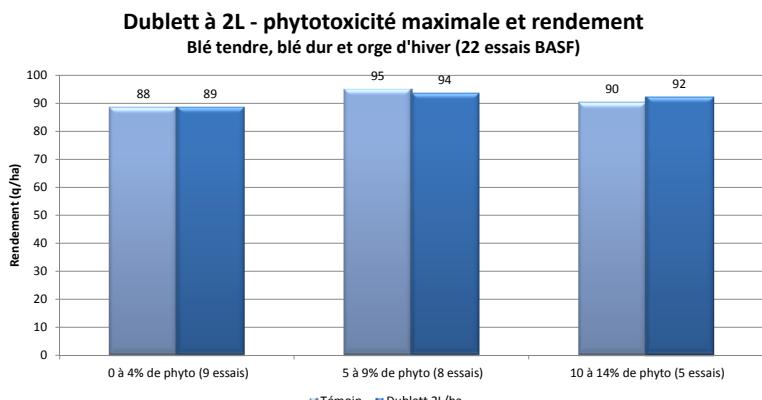
- différences de pénétration (port des plantes, mouillabilité)
- dégradation rapide de la molécule chez les graminées
- protection des zones méristématiques.

■ Marquage

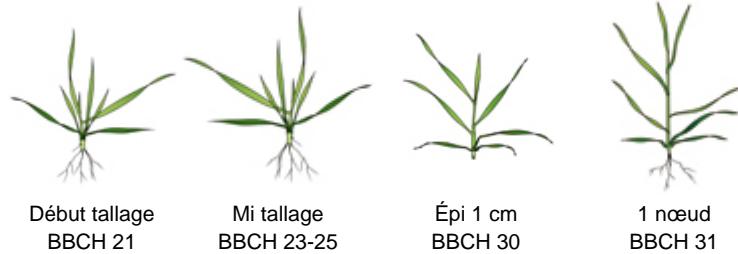
Dans certaines conditions, en particulier quand Dublett® est appliqué juste avant une période de gelées prolongées ou de fortes amplitudes thermiques, le picolinafen peut provoquer des décolorations passagères sur le limbe des feuilles les plus exposées au moment du traitement. Ces symptômes transitoires n'ont pas d'effet négatif sur le développement normal de la culture et les composantes du rendement.

■ Impact des marquages sur le rendement

L'expérimentation a montré que **Dublett® n'a aucune incidence négative sur le rendement** des blés et orge d'hiver, du seigle et du triticale, ni sur l'ensemble des paramètres de qualité étudiés : taux de protéines, PS, PMG, calibrage, taux de germination, qualité boulangère et brassicole.



[Recommendations]



Stade céréales

Problématiques

Dicots classiques et difficiles



Coquelicot

Gaillet

Véroniques

Pensée

Recommendations

Dublett® 1,33 l/ha

Utilisation possible : Dublett® 1,33 l/ha

Recommendations d'emploi :

Céréales : blé tendre d'hiver, blé dur d'hiver, orge d'hiver, seigle d'hiver, triticale.

Adventices : de plantules à plantes jeunes.

Recommendations : en sortie d'hiver/printemps, du stade début tallage (BBCH 20) au stade 1 nœud (BBCH 31).

Utilisation : seul ou en mélange avec anti-graminées (nous consulter).

Conditions d'emploi :

Conditions minimales d'hygrométrie > 60%, températures douces > 5°C, évitez les périodes de gelées prolongées et les fortes amplitudes thermiques après traitement.

Dublett® : marque déposée BASF. Autorisation de vente n° : 2120066. Composition : 20g/L de picolinat de cuivre + 600g/L dichlorprop-p.

Classement toxicologique :

H302 Nocif en cas d'ingestion. H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H400 Très毒ique pour les organismes aquatiques. H410 Très毒ique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Distance aux points d'eau : respecter une zone non traitée (ZNT) de 20 mètres.

Délai de rentrée dans la parcelle : 24 heures après traitement.

Nombre maximum d'applications par an : une application tous les 2 ans**. **Un dossier est en cours de dépôt pour la levée de restriction.

Porter des gants, un vêtement de protection approprié et un appareil de protection oculaire pendant toutes les phases d'utilisation de la préparation.

Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer Dublett ou toute autre préparation à base de dichlorprop-p sur céréales plus d'une fois tous les 2 ans si le produit est appliqué à la dose maximale autorisée ou en doses fractionnées de celle-ci.

Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée comportant un dispositif végétalisé d'une largeur de 20 mètres en bordure des points d'eau en cas de risque de ruissellement.

Pour protéger les arthropodes et les plantes non cibles, respectez une ZNT de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

Protection de l'utilisateur lors de la manipulation des produits :

Pendant le chargement/mélange et le nettoyage du pulvérisateur : pour se protéger l'utilisateur doit porter : des gants en nitrile ou néoprène EN374-3 ; une combinaison de travail en polyester 65% / coton 35% avec un grammage d'au moins 230 g/m² avec traitement déperlant ; des bottes ; un équipement de protection individuel partiel manches longues (blouse) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison précitée ; lunettes de sécurité ou un écran facial. Pendant l'application (avec cabine) porter : une combinaison de travail (voir ci-dessus) ; des gants en nitrile (EN 373-3) si intervention à l'extérieur de la cabine.

Dangereux – Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Octobre 2014.

339CEHE1014SUD

BASF France SAS
Division Agro
21 chemin de la Sauvegarde
69134 Ecully Cedex
Tel. 04 72 32 45 45

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION

- 1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
- 2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.
- 3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
- 4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
- 5 Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
- 6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporateur.

PENDANT L'APPLICATION

- 7 Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

APRÈS L'APPLICATION

- 8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
- 9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
- 10 Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR. Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande Osmofilm®.
© Marque déposée de PANTEN France

Contacts utiles

Informations techniques Étiquettes et FDS	BASF Agro	N°Azer 0 810 02 33 33 ou www.agro.bASF.fr
Une question de santé	MSA	Phyt'attitude ou N°Vert 0 800 887 887
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azer 0 810 12 18 95 ou www.adivalor.fr

Retrouvez plus d'informations sur le site : www.agro-bASF.fr